

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1549

Artikel: Instauration d'une Commission d'enquête parlementaire sur la BCV... :
et si les caves se rebiffaient?
Autor: Martinet, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous sommes tous *onshore*

Nous avons souvent fait preuve d'ironie au sujet de la ridicule terminologie pseudo-américaine qui envahit les publicités. Mais parfois les glissements de sens sont plus subtils et ne se révèlent pas forcément négatifs, loin de là. Ainsi la fortune récente du mot «agenda» dans la sphère politique. En français, un agenda est un calendrier ou plutôt un échéancier. En américain, le mot agenda est souvent utilisé en équivalent de programme politique, non pas avec le sens abstrait d'un projet de société dans le grand style de la gauche européenne, mais plutôt d'actions à réaliser, de dossiers à saisir.

Depuis quelque temps ce sens dérivé est de plus en plus utilisé par la presse francophone dans des phrases comme: «le problème des retraites est prioritaire dans l'agenda du gouvernement» ou «la question de l'Europe n'est plus à l'ordre du jour de l'agenda politique». Naturellement

le point de départ de cet usage vient sans doute du fameux «Agenda 21», qui est en fait un programme pour l'environnement au XXI^e siècle.

Ce nouveau sens d'agenda, pas substantiellement différent de l'ancien d'ailleurs, introduit une finesse supplémentaire dans la vie politique. La notion de programme avait perdu toute crédibilité - demain on rase gratis. Par contre, indiquer que la production de rasoirs à bas prix sera dans l'agenda du parti s'il parvient au pouvoir permet d'introduire une nuance de pragmatisme en passant de l'objectif à atteindre au problème à résoudre.

Les déboires des traductions littérales

Si cette nouvelle polysémie de l'agenda représente un apport bienvenu, que dire de «domestique»? Aux États-Unis, on le sait, un vol *domestic*, comme il est indiqué dans les aéroports, est un vol intérieur, national.

Une traduction littérale de ce terme est en train de nous envahir et, pour ne rien arranger, elle est présentée comme parfaitement française. Le chef d'œuvre absolu et indépassable a été atteint lundi 10 février par *24 heures* dans un entretien avec le responsable de la gestion de fortune de la Banque Cantonale Vaudoise.

A une question sur la clientèle cible, voici les premiers mots de la réponse publiée par le grand quotidien vaudois: «Le *onshore* suisse (n.d.l.r. clientèle domestique)» On ne m'avait encore jamais traité de *onshore* jusque là, mais pour ceux qui n'avaient pas compris, *24 heures* précise qu'il s'agit de cette fameuse domesticité, à croire que les adjectifs suisse, nationale, résidente, locale ou que sais je encore, sont définitivement obsolètes. Je propose que le retour au sens premier de l'adjectif domestique soit inscrit à l'agenda politique des partis *onshore*.
jg

Courrier

Instauration d'une Commission d'enquête parlementaire sur la BCV ... Et si les caves se rebiffaient ?

Lémission Droit de cité du 9 février, qui réunissait politiciens, réviseurs bancaires et un responsable de la Commission fédérale des banques (CFB), autour de l'impertinent professeur Thomas Von Ungern, n'aura pas vraiment rassuré le profane sur la Banque Cantonale Vaudoise. A partir du moment où Charles Favre a eu assez d'indices, il a agi en magistrat éclairé et courageux. La CFB, à son tour, n'y peut rien si les informations fournies étaient fausses, le réviseur ne fait que contrôler les chiffres et n'évalue pas les risques.

De son côté, le Conseil d'Etat publie un rapport de cinquante-six pages relatif à l'institution d'une Commission d'enquête par-

lementaire (CEP): quarante-huit pages refont l'historique des déboires de la BCV, sept expliquent ce qu'est une CEP et tout ce qu'elle n'a pas le droit de faire. Pour ne fâcher personne, la dernière page conclut que cette commission est incontournable, tant au plan politique qu'administratif.

Quant à la banque elle-même, sa direction répète à l'en- vi ce que chacun souhaite entendre: on sera plus pros, on va se recentrer sur notre activité de base, on va durcir les contrôles et améliorer le fonctionnement de l'état-major, y compris dans ses relations avec l'Etat.

Dans ce concert où chacun joue la partition de circonstance, y a-t-il une place pour le Grand

Conseil? Mardi dernier dans les coulisses du Palais de Rumine, j'ai senti que dans tous les partis, «y'en a marre»: de se faire rouler dans la farine, du mépris pour ces élus qui n'y pigent rien, de ne pas obtenir de réponses sur le fond.

La question de la rétrocession du parachute doré de deux millions offert à l'ex-PDG Gilbert Duchoud est lancée comme un os ou un hochet. Mais certains députés ne veulent plus s'en laisser compter. A défaut de pouvoir aller au cœur des magouilles des affaires, ils veulent savoir «à qui a profité le crime», et comprendre. Mais surtout, ils veulent savoir quelles leçons tirer du passé pour faire de la BCV un instrument

véritablement au service de l'économie cantonale à l'avenir.

Les radicaux sauront-ils s'émanciper des caciques qu'ils ont placés à la direction de la banque et de son conseil? Les Verts et le PS ont d'ores et déjà fourni une liste de points qui doivent figurer dans le mandat de la CEP. Car il ne faut pas s'y tromper, au-delà des affaires de la BCV, nous avons là l'occasion de réfléchir plus globalement aux raisons partiellement culturelles qui font que le canton cultive une forme de sinistrose et reste lanterne rouge en matière de finances publiques.

Philippe Martinet, député Vert au Grand Conseil vaudois